

Description du produit

Rubbol Solid est une teinture opaque de première qualité pour terrasses, clôtures, parements, meubles de jardin et ensembles de jeu. Cette teinture à l'acrylique/alkyde au faible lustre est destinée aux surfaces extérieures horizontales ou verticales en bois et offre une excellente durabilité et protection pour les applications les plus exigeantes.

Caractéristiques

- Formule acrylique hydrofuge qui préserve la beauté du bois.
- Idéal pour toutes les surfaces verticales et horizontales.
- Adhère au bois nu et à la plupart des surfaces déjà teintées.
- Produit microporeux à base d'eau qui laisse respirer le bois; minimise le cloquage et l'écaillage.
- Résistance exceptionnelle aux UV pour ralentir la décoloration.
- Rétenion de couleur et pénétration du bois de qualité supérieure.
- Contient un agent de préservation résistant aux moisissures.

Couleurs disponibles

SIK710100C	Blanc
SIK710110C	Base pâle*
SIK710120C	Base moyenne*
SIK710140C	Base foncée*

*Doit être teintée avant utilisation

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

Projets

Environnement

Extérieur seulement.

Utilisation

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Utiliser à l'extérieur sur des surfaces en bois correctement préparées, telles que terrasses, clôtures, parements, rampes, mobilier de jardin et autres surfaces en bois.

S'applique sur du bois neuf, sec, traité sous pression, exposé aux intempéries ou déjà teint ou peint.

Surfaces

Bois neuf ou remis à nu : bois traité, pin, cèdre.

Bois composites exposés aux conditions climatiques depuis plus d'un an.

Peut être appliquée sur les vieux finis bien préparés : peinture, teinture.

Remarques

La teneur en humidité du bois doit être entre 12 % et 18 % lors de l'application.

Certaines couleurs ou des changements drastiques de couleurs peuvent nécessiter des couches additionnelles.

Une teneur élevée en humidité de façon continue, une aération insuffisante du bois ou une forte circulation (terrasses) réduisent la durabilité du produit ou peuvent causer du décollement.

Ne pas utiliser sur le bois torréfié.

Ce produit est incompatible avec les protecteurs et teintures hydrofuges contenant de la cire.

Les bois exotiques doivent être exposés plus d'un an aux intempéries avant de faire un essai d'adhérence sur une petite surface.

Ne pas mélanger ce produit à d'autres produits.

Garantie limitée : PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Caractéristiques techniques (21 °C (70 °F))

Aspect

Opaque

Niveau de lustre

Fini faible lustre

Composition

- Diluant : eau
- Liant : polymères acryliques et alkydes

Séchage*

- Au toucher : 3 heures
- Avant de recouvrir : 4 à 6 heures
- Avant de résister à la pluie ou rosée : 48 heures
- Avant circulation légère : 24 à 48 heures
- Avant circulation piétonnière intense : 72 heures
- Avant de replacer les meubles : 72 heures
- Durcissement complet : 7 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Taux d'étalement par couche

Pour les surfaces lisses ou les bois durs, environ 23 à 37 mètres carrés (250 à 400 pi²) par 3,78 L.

Ces valeurs de superficie couverte peuvent varier selon le type, le vieillissement et la texture du bois ainsi que la méthode d'application.

Composés organiques volatils (COV)*

- Selon ASTM D3960-05 : < 100 g/L
- Règlement canadien : < 250 g/L

Solides en volume* 42 %

Inflammabilité Ininflammable

*Données techniques à partir du : SIK710100C
(Les données peuvent varier selon les bases et les couleurs)



Préparation de la surface

La surface doit être parfaitement propre et sèche. Enlever poussière, saleté, moisissure, huile, fibres de bois lâches, glacis d'usinage, revêtements précédents cloqués et écaillés ou autres contaminants avant l'application.

Enlever la teinture ou la peinture lâche ou écaillée par ponçage, grattage ou avec une brosse métallique.

Vaporiser toute la surface du bois avec de l'eau propre afin de le mouiller le complètement. À l'aide d'un pulvérisateur à jardin ou d'un rouleau à poil long, appliquer sur le bois une solution composée de 120 g de phosphate trisodique (P.T.S.) en poudre à 100 % ou d'un équivalent sans phosphate dans 3 L d'eau et 1 L d'eau de Javel. Nettoyer la surface à la brosse dure pendant 15 à 20 minutes pour éliminer le glacis d'usinage. **Ne pas laisser sécher la solution sur la surface du bois.** Utiliser une laveuse à pression (500 à 800 lb/po²) et de l'eau propre en gardant la buse de 8 à 12 pouces de la surface pour bien rincer la solution de nettoyage. *Si l'eau perle, la préparation de surface doit être recommencée.*

Laisser sécher la surface jusqu'à ce que le taux d'humidité soit inférieur ou égal à 18 %.

Poncer toutes les surfaces propres en bois à l'aide de papier abrasif de calibre 80 à 120 pour les surfaces verticales et de papier abrasif de calibre 60 à 80 pour les surfaces horizontales. Poncer toujours dans le sens du grain du bois et enlever la poussière de ponçage.

Le fini devrait être appliqué dans les 7 jours pour les surfaces horizontales (terrasses) et dans les 4 semaines pour les surfaces verticales (parements), pour autant que la surface soit exempte de saleté, de graisse, de boue et de moisissure.

BOIS NU, NEUF OU EXPOSÉ AUX INTEMPÉRIES : Nettoyer et préparer toutes les surfaces de bois comme indiqué sous « PRÉPARATION DES SURFACES ».

Les bois contenant du tanin comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface et peut décolorer le fini, particulièrement visible pour le blanc ou les couleurs pâles. La décoloration n'est pas nocive pour fini. Pour éviter la décoloration, appliquer un apprêt cache-taches à base d'alkyde.

Le bois traité sous pression doit avoir été exposé aux intempéries, être sec et exempt de sels et d'autres matières solubles à l'eau avant l'application du revêtement.

Le bois traité avec un hydrofuge demande au moins un an de vieillissement.

SURFACES DÉJÀ RECOUVERTES : Suivre les instructions « PRÉPARATION DES SURFACES » pour nettoyer et préparer les surfaces.

Après la préparation de la surface, laisser sécher parfaitement le bois. Retoucher les endroits mis à nu avec ce produit.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

AVERTISSEMENT! Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

ATTENTION : Soyez prudents en marchant sur les surfaces mouillées; elles sont glissantes.

Tester le pouvoir absorbant du bois en aspergeant la surface — si l'eau est absorbée dans les 30 secondes à 2 minutes, selon la température, la surface est prête pour l'application. Si l'eau n'est pas absorbée, attendre 30 jours et réessayer.

Acheter suffisamment de produits pour effectuer tout le travail. Brasser à fond avant et souvent pendant l'application. Ne pas diluer. Avant de commencer, appliquer sur une petite surface et laisser sécher pour s'assurer d'une apparence et d'une pénétration satisfaisantes.

Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, les mélanger ensemble pour s'assurer de l'uniformité de la couleur. Appliquer lorsque la température ambiante et des surfaces sont comprises entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F). Ne jamais appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil, s'il y a risque de pluie, de neige, de rosée abondante ou de basses températures inférieures à 4 °C (40 °F) sont prévues dans les 48 heures.

L'application à l'aide d'un pinceau à poil de nylon-polyester est la méthode idéale. Lors d'application au rouleau ou par pulvérisation sans air, repasser immédiatement le pinceau sur la surface pour assurer une bonne pénétration et un fini uniforme. Pour une pulvérisation sans air, utiliser une buse de 0,015 à 0,019 po et une pression de 1200 à 1600 lb/po², ajuster la pression au besoin.

Recommandations

Conditions d'application

Température : 10 à 32 °C (50 à 90 °F)
(idéale 20 °C ± 5 °C [68 °F ± 9 °F])

Humidité relative : Idéale entre 15 et 55 %, maximum 85 %.

Ces conditions doivent rester constantes pendant l'application, ainsi que les 24 heures suivantes. Les basses températures, l'humidité élevée, les couches épaisses et la faible ventilation prolongent le temps de séchage.

La surface doit avoir une température qui est supérieure au point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F). Ne jamais appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil, s'il y a risque de pluie, de neige, de rosée abondante ou de basses températures inférieures à 4 °C (40 °F) sont prévues dans les 48 heures.

Outils

• Pinceau : Soies synthétiques
• **Rouleau : 10 mm (3/8 po);
• **Pistolet certifié anti-explosion (sans air)

- buse : 0,015 à 0,019 po;
- pression : 1200 à 1600 lb/po²

Toujours utiliser un équipement de qualité supérieure.

*Les valeurs peuvent varier selon le fabricant de l'équipement.

** Rouleau ou vaporisation, repasser immédiatement le pinceau sur la surface.

Nettoyage des outils

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

Danger de combustion. Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans récipient scellé en métal rempli d'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

Entreposage et transport

PROTÉGER CONTRE LE GEL. Conserver dans un endroit sec, entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F). Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 5 ans à compter de la date de fabrication.

Élimination des résidus

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Application (suite)

Appliquer une couche uniforme dans le sens du grain en évitant les applications généreuses. Saturer les endroits de découpe, les trous de clou, les fissures du bois et l'arrière des planches si possible. Pour éviter les marques de chevauchement, n'appliquer que sur quelques planches à la fois et garder le bord de l'application humide.

Appliquer la deuxième couche une fois que la première est sèche.

L'APPLICATION DE DEUX COUCHES EST RECOMMANDÉE POUR UNE PERFORMANCE OPTIMALE.

Le produit est sec pour une circulation piétonnière légère après 24 à 48 heures. Attendre 72 heures avant de remettre les meubles en place.

REMARQUE : Les bois contenant du tanin comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface et peut décolorer le fini. La décoloration n'est pas nocive et peut habituellement être lavée avec une solution de 120 g d'acide oxalique mélangé à 3,78 L d'eau tiède. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à jardin ou d'un rouleau à poil long. Laisser reposer sur la surface durant 20 minutes. Rincer abondamment à l'eau propre. **Ne pas laisser la solution sécher sur le bois.**

Pour plus d'informations, visiter le site www.lateintureparfaite.ca ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Éviter de respirer les brumes de pulvérisation.

ATTENTION : DANGER DE COMBUSTION.

Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Entretien des surfaces

- Attendre son durcissement complet avant de laver le produit ou de tester son adhérence : minimum 14 jours, selon la température et l'humidité relative (davantage dans des conditions d'humidité élevée ou à basse température).
- Le niveau d'exposition au soleil et la qualité de l'aération des structures dictent la fréquence de l'entretien. Le farinage et la décoloration du fini sont des vieillissements naturels entre les couches d'entretien.
- L'entretien varie selon l'usage et l'endroit. Afin d'entretenir les propriétés protectrices des produits, appliquer une couche d'entretien lorsque visiblement nécessaire. Une période maximale de 2 à 3 ans pour les terrasses et de 5 à 8 ans pour les parements peut s'utiliser comme ligne directrice générale. Cependant, comme les conditions météorologiques, les conditions d'exposition, l'altitude et les applications peuvent varier, un entretien peut être nécessaire plus tôt et doit être effectué lorsque cela est nécessaire, quel que soit le délai. Avant l'application d'une couche d'entretien, suivre les instructions « PRÉPARATION DES SURFACES » pour nettoyer et préparer les surfaces. Les zones qui présentent une usure minimale ne devraient qu'être légèrement recouvertes. Les couleurs pâles peuvent demander un entretien plus fréquent.
- Une teneur élevée en humidité de façon continue ou une aération insuffisante du bois ou diminue la durabilité du produit ou peut causer du décollement.

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc.
Sikkens et Rubbol sont des marques déposées d'AkzoNobel.
Sico et ProLuxe sont des marques déposées de PPG Architectural Finishes, Inc.